

Projet éolien des Mille Vents

11
21

Le mot du développeur



Chères habitantes, chers habitants des communes de Bonnefond, Bugeat, Gourdon-Murat et Pérols-Sur-Vézère,

Le développement du projet éolien des Mille Vents se poursuit et sera bientôt finalisé. Le dossier pourra ainsi être déposé en Préfecture en

décembre 2021.

Dans cette lettre d'information nous vous proposons de découvrir la trame d'implantation du

projet et quelques photomontages réalisés dans le cadre de l'étude paysagère.

Afin de pouvoir vous présenter le projet avant son dépôt et répondre à toutes vos questions, nous vous invitons à participer aux stands d'information qui seront organisés sur chacune de vos communes à la fin du mois de novembre.

A bientôt !

Clément CHAZALNOEL

Chef de projets éoliens
RWE Renouvelables France

Rendez-vous sur vos communes pour des stands d'information itinérants

A vos agendas, nous serons bientôt sur votre commune !



GOURDON-MURAT

Le mercredi 24 novembre
A la salle communale
De 14h à 15h30



BONNEFOND

Le mercredi 24 novembre
A la salle communale
De 16h30 à 18h



Pérols-sur-Vézère

Le mercredi 24 novembre
A la salle communale
De 19h à 20h30



Bugeat

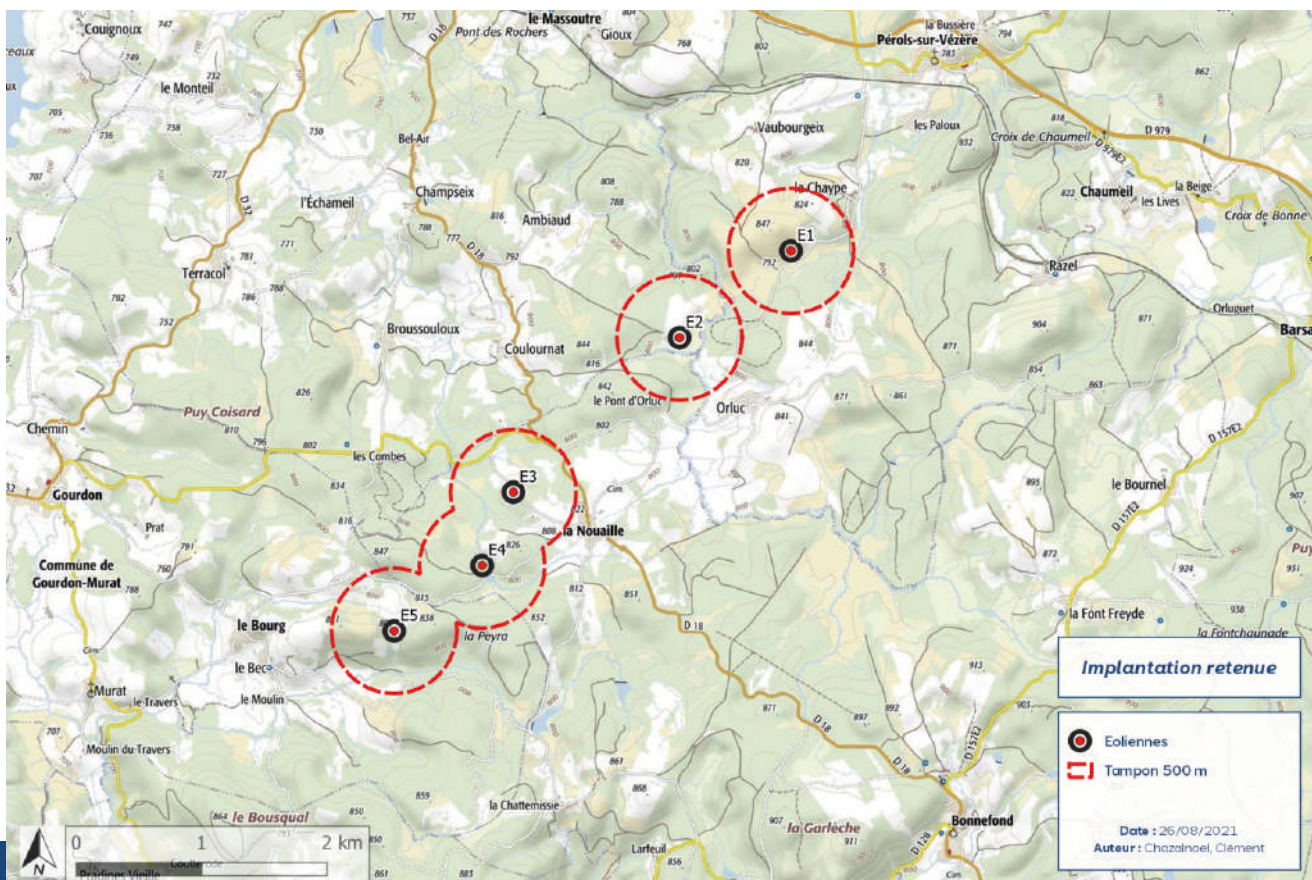
Le jeudi 25 novembre
A la foire de Bugeat
De 9h à 12h



Le projet éolien de Mille Vents

QUELLE EST LA TRAME D'IMPLANTATION ?

Grâce aux résultats des études de faisabilité menées par les bureaux d'études et aux multiples échanges avec les élus et les participants aux événements de concertation, RWE Renouvelables France a réalisé la trame d'implantation ci-dessous.




5
éoliennes


180 m
de hauteur
en bout de pale


580 m
de distance min.
aux habitations

CONCRÈTEMENT, À QUOI VA RESSEMBLER LE PROJET ?

Découvrez quelques photomontages réalisés dans le cadre de l'étude paysagère. Vous pouvez en consulter davantage sur le site internet du projet : www.projeteolien-millevents.fr



Prise de vue depuis la D18 au nord de La Nouaille



Prise de vue depuis Orluc



Prise de vue depuis Le Bec



Prise de vue depuis la route d'accès à Broussouloux

QUELLES SONT LES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE ?

Définies en concertation avec les élus et les participants aux différents rendez-vous de co-construction, les mesures d'accompagnement permettent d'élaborer un réel projet de territoire. Collectives aux 4 communes concernées par le projet, celles-ci seront mises en œuvre si le projet est autorisé et lorsqu'il sera purgé de tout recours.



Création d'un sentier pédagogique pour illustrer le projet de territoire,



Mise en œuvre d'un tarif préférentiel de l'électricité pour les habitants des communes concernées.



DÉCOUVREZ LE RETOUR DES PARTICIPANTS À LA VISITE DU PARC ÉOLIEN DES LANDES

Organisée le mercredi 22 septembre 2021, la visite du parc éolien des Landes a permis de répondre aux interrogations des participants. Voici leurs retours :

« Je ne pensais pas que ça faisait si peu de bruit ! »

« Ça confirme le sentiment que j'avais sur l'éolien. C'est une opportunité pour notre territoire. »

« Plus on se rapproche et plus elles sont masquées par la végétation. Finalement, elles sont plus visibles lorsque l'on s'éloigne. »

RWE

Clément CHAZALNOËL
Chef de projets éolien
RWE Renouvelables France
clement.chazalnoel@rwe.com

Lisa PALIOTTO
Consultante Mazars
lisa.paliotto@mazars.fr

Partenaire concertation :

mazars

www.projeteolien-millevents.fr